



Arnaqué par le serrurier// à l'aide svp!!!!

Par **romainalaide**, le **01/04/2009** à **07:00**

Bonjour,

j'ai un très gros problème.

Hier, j'ai laissé ma clé sur la porte à l'intérieur de mon appartement. Et j'ai claqué la porte en partant (la porte n'a de poignée qu'à l'intérieur). Je précise que la porte n'était pas verrouillée mais simplement "claquée"

j'ai appelé un serrurier pour m'ouvrir la porte mais je me suis fait arnaquer:

- une fois arrivé le serrurier m'a dit qu'il fallait faire sauter la serrure et la remplacer. (Hors après consultation d'un de mes voisins qui a eu exactement le même problème, il aurait suffi au serrurier de glisser une feuille de radiologie ou autre pour ouvrir la poignée...)

- le serrurier m'annonce oralement un prix de 900€ pour l'intervention

- Etant ébahi par ce montant, il tente de me rassurer en me disant qu'il va faire passer l'opération par "une tentative d'effraction" et donc que je serai remboursé par mon assurance (arnaque à l'assurance)

- le serrurier procède au remplacement de la serrure, de la poignée et du cylindre avant de m'avoir fait un devis écrit.

malheureusement une fois les travaux terminés le serrurier me dit qu'il est pressé et doit intervenir ailleurs et que je me dois donc de signer rapidement les papiers.

- il m'a donc fait copier la phrase dans le précipitation "devis reçu avant l'exécution des travaux, bon pour accord". Etant sous la pression et le choc je n'ai pas réfléchi. Toutefois étant pressé,

je n'ai pas signé dans la case de cette clause mais j'ai signé en dessous.
Ceci me permet il d'annuler l'acceptation du pseudo devis???????

Ce devis a été donc présenté après les travaux pour la somme de 1376€!!!!!!! (il m'a justifié ce prix par le passage à l'horaire de nuit et m'a garanti que je serai remboursé par l'assurance)
Et je me suis retrouvé comme obligé de signer pour payer le serrurier et pouvoir retourner chez moi...

Enfin en ce qui concerne le paiement, le serrurier m'a demandé deux pieces d'identité et un cheque pour fait une "empreinte bancaire" en telephonant à quelqu'un
Il semble que cette "opération" n'a pas fonctionné
il a donc réalisé la meme opération en donnant par téléphone mes numéros de carte bancaire!!! cette fois il semble que ca ait fonctionné
J'ai bien peut que la personne à l'autre bout du telephone ait noté mes numros et puisse retirer de l'argent à sa guise..

Je suis dans la détresse, je suis étudiant et n'ai meme pas cette somme sur mon compte.
Qu'est il possible de faire????? A l'aide SVP!!
merci

Par **anloram**, le **02/04/2009 à 18:21**

Bonjour!

j'ai eu un problème similaire cette semaine. Le serrurier a ouvert la porte à la radio et nous à facturé 75 E pour le déplacement et 250 pour l'ouverture. Je viens de parler à mon père qui dit avoir vu dans une émission de télé que dans ce cas ils n'avaient le droit de facturer que le déplacement...qu'en est il ?
Merci

Par **anloram**, le **02/04/2009 à 18:23**

Je précise qu'il nous a obligés à le payer en liquide , que nous n'avons pas de devis et que le montant payé est supérieur aux tarifs indiqués en haut de la facture (raturés par le serrurier), même en tenant compte de la majoration après 20h.

Est ce que nous avons un recours ?

Merci de vos réponses

Par **ganeg**, le **01/02/2011 à 22:31**

Pour un montant de 1200 €, j'ai eu exactement le même problème. Devis signé sous la pression, blabla du serrurier pour me dire que l'assurance allait marcher et qu'il fallait que

j'aille au commissariat déposer plainte contre x pour tentative de cambriolage...
Si quelqu'un a THE solution (pas de nouvelles de mon assureur pour le moment, à qui j'ai envoyé le devis et la déclaration de plainte contre x)

Par **Olifix**, le **15/04/2011** à **01:08**

Une fois arnaqué, il est difficile de faire grand chose. Mais il est certain que certaines sociétés ne devraient pas exister. Elles sont le symbole d'un archaïsme économique basé sur l'abus de confiance et l'enrichissement à tout prix et surtout sur le dos de ses clients, qui doivent être fort isolés puisqu'ils en trouvent toujours de nouveaux.

Grand bien leur fasse si leur employés sont heureux comme cela. Ils mourront probablement en paix avec l'impression d'avoir contribué à apporter quelques choses sur la planète pendant leur court passage de vivant. La stupidité est toujours un choix.

En ce qui me concerne c'était SOS-Serrurier. 1000€ pour ouvrir une porte trois points non fermée à clé (clé oublié à l'intérieur, aucun double accessible dans l'immédiat) et changer la serrure qu'ils avaient soigneusement cassés d'une.

Le petit déjeuner le plus cher au monde que vous avez en plus du mal à digérer.

Par **mimi493**, le **15/04/2011** à **03:33**

Personnellement, je ne comprends pas comment on peut payer une telle somme sans réfléchir.

Par **liliou250**, le **10/09/2012** à **17:26**

Bonjour à tous,

Attention ARNAQUE : société xxxxxx

Juste un petit message pour vous signaler les pratiques frauduleuses d'un serrurier qui intervient à Paris et Ile de France <http://www.xxxxxx> .

Le serrurier voulait nous facturer 4000 EUROS pour changer la serrure (Nous avons fait appel à un autre serrurier qui nous a facturé 100 euros...). Il voulait changer toute la serrure voire même la porte alors qu'il suffisait de changer le cylindre de la serrure.

Heureusement que nous avons vérifié les prix des serrures sur internet. Nous l'avons mis dehors en payant tout de même les heures d'intervention facturées. Il est resté 1h15 et nous a facturé 2 heures soit plus de 300 euros... Nous n'avons qu'une seule envie c'était qu'il s'en aille donc nous avons accepté de payer alors qu'il avait pris tout son temps (il a même regarré sa voiture...).

Donc attention à l'ARNAQUE.

J'espère que des internautes verront mon message avant de faire appel à l'entreprise xxxxxx.

Par **Lag0**, le **11/09/2012** à **08:21**

Le problème, c'est que les arnaques des serruriers de type "SOS" sont très connues, et cela n'empêche pas chaque jour les clients de les appeler et de payer.

Donc que faut il faire ?

Tant que les gens se laisseront escroquer avec enthousiasme, voir même avec complicité (car les clients sont souvent complices d'une tentative d'arnaque à l'assurance), ces sociétés auront de beaux jours devant elles...

Par **Chris**, le **11/09/2012** à **10:48**

quand il est possible de le faire, toujours prendre contact au préalable avec son assureur, si vous êtes assurés multirisque habitation, ce type d'intervention vous sera remboursé en grande partie voire même en totalité. De plus, ils vous indiqueront le plus souvent à quelle société vous adresser, ce qui évitera de vous fairer arnaquer.

Tous les serruriers ne sont pas malhonnêtes, la preuve, j'avais égaré mes clés et suite à l'intervention d'un serrurier, le montant à ma charge m'avait été facturé 50 €, j'ai eu la surprise de recevoir quelques jours plus tard mon chèque à domicile avec un mot m'indiquant qu'il s'était trompé et que seuls 30 € restaient à ma charge, que j'ai bien sûr réglés.

Par **ajargary**, le **16/10/2012** à **11:06**

Bonjour,

Pour ma part, j'ai le grand plaisir d'avoir obtenu la condamnation de SOS Serrurier devant le juge de proximité et d'être parvenu à faire exécuter à leur encontre la condamnation ordonnée (non sans mal il est vrai).

Outre le remboursement de leurs factures, ils ont été condamnés à prendre en charge les frais d'avocats et les frais d'exécution du jugement par huissier.

J'attire donc l'attention des victimes d'arnaque sur le fait que le droit de la consommation nous protège (L.121-23 et suivants du code de la consommation mais aussi obligation pour un artisan d'établir un devis avant les travaux même pour des travaux de serrurerie conformément à l'arrêté du 2 mars 1990).

Par **Michel**, le **17/10/2012** à **17:58**

Bonjour,

J'ai eu ce même problème, porte claquée avec clé à l'intérieur ! Coût 900 € + encore 900 € le sur lendemain car le premier serrurier en cassant la serrure, avait cassé le mécanisme de la

porte.

J'ai porté plainte, et j'ai gagné, le premier serrurier a dû rembourser les 1.800 €.

Il ne faut pas hésiter à porter plainte dans ces affaires car ces soit disant artisans sont connus de la Justice, qui n'hésite pas à les condamner.

Par **pat76**, le **17/10/2012** à **19:11**

Bonjour

Quand la somme demandée est supérieur à 150 euros, le prestataire de services (ici un serrurier) doit obligatoirement vous remettre un devis détaillé avant de faire des travaux.

Par **bertrand deloyaux**, le **19/10/2012** à **04:13**

bonsoir, je me presente je suis bertrand j habite sur paris et je tenait a vous informez que j ai fait appel a un artisan serrurier qui ma facturer 80 euro ttc l ouverture de porte sans casser la serrure .

il passe souvent sur les reportage a la tv , dailleur ces comme sa que je l ai trouver .
leur societer *****

. bonne soiree

Par **Lag0**, le **19/10/2012** à **06:58**

[citation]en esperent que cela vous aide . bonne soiree [/citation]
Enfin, c'est surtout une belle publicité...

Par **patou**, le **09/11/2012** à **16:02**

Bonjour liliou250

J'ai été arnaqué aussi par ce serrurier, un soir en sortant j'ai oublié une de mes clés dans la serrure et j'ai donc fais appel à eux en les trouvant sur le net. Le technicien est arrivé vers 23h45 deux heures après et sans posé de question il a défoncé ma serrure et m'a facturé 2580 euros après avoir effectué les travaux pourtant au téléphone on m'avait parlé de 840 euros. Il m'a fait comprendre que l'assurance me rembourserai et car il faut noté qu'il m'avais dit que je recevrais la facture et le devis par courrier curieusement après la fin des travaux le dimanche 7 octobre je descend quelque heure après son départ et je constate qu'il a laissé le devis et la facture dans ma boîte aux lettres et qu'il a signé à ma place. J'avais déjà signé 3 chèques encaissable à partir du 10 novembre mais grande a été ma surprise de savoir que ces chèques ont été encaissé le 22 octobre. J'ai déposé plainte à la DGRCF et mon dossier est en cour je te demande de te joindre à moi car un assistant juridique m'a dit que cela

pouvait peser lourd si on est plusieurs. Je dois noter que j'ai envoyé plusieurs courriers à ce serrurier et appelé plusieurs fois sans succès. Joins toi à moi et aussi je demande tous ceux victimes de xxxxxx de se joindre à moi car je compte bien les poursuivre. Je dois signaler que mon assurance m'a dit que le coût était très élevé pour un tel service.
<http://www.xxxxxx>

Par **pat76**, le **10/11/2012 à 15:04**

Bonjour patou

Le montant de la facture étant supérieur à 150 euros, le serrurier avant de faire les travaux devait vous établir un devis.

Par **Serrurier77-94**, le **14/11/2012 à 09:24**

Bonjour à tous, comme déjà dit ailleurs, une porte claquée reste une porte claquée et même avec les clés à l'intérieur. Que la porte soit blindée ou non, ça ne change strictement rien. Pour ouvrir une porte claquée nous utilisons à 90% des cas une radio(graphie). Alors méfiez-vous des offres trop alléchantes ou le tarif est inférieur à 50€ (au téléphone) car ce sont souvent des tarifs comme ça qui dépassent au final les 700€... Si votre porte est fermée à clé, la c'est plus compliqué pour la plupart des serruriers. Dites-vous que si votre serrure est une multi-points très compliquée, le tarif sera forcément élevé. Ce qui ne vous empêche pas de vérifier le tarif via internet lorsque votre porte est ouverte (vous êtes censé avoir la référence de votre serrure sur le devis du serrurier après l'ouverture). Si le serrurier perce juste un cylindre (le tarif n'est pas censé être excessif sauf cas où sur les clés ou la serrure il y a la mention "A2p" avec un nombre d'étoile : plus il y a d'étoiles, et plus le tarif sera élevé mais sans abusé). Choisissez plutôt un serrurier qui facture, comme nous au forfait et non aux heures passées, de plus demandez une garantie sur le prix (pour pas que cela varie entre l'appel et l'intervention). La nuit, si votre porte est fermée, le plus sage est d'aller dormir à l'hôtel et de trouver une solution en prenant son temps en demandant à un ami de trouver un serrurier sérieux. C'est l'extrême urgence qui peut faciliter les situations d'arnaques. Rappelez-vous que plus de 90% des portes claquées s'ouvrent sans destruction alors ne vous faites plus avoir par les serruriers qui vous disent que sur votre modèle de porte c'est impossible. Nous y arrivons sans destruction, alors pourquoi pas les autres...

Par **deadmau5x66**, le **15/11/2012 à 16:31**

voilà il m'est arrivé le même problème hier enfermé dehors avec les clés sur la porte (de l'autre côté) il était 23h :
nous avons d'abord appelé un premier serrurier qui nous a indiqué qu'il arriverait dans les 30 min et pour finir par ne pas venir...(soit disant que je lui faisais un canular...bref!)
puis après plusieurs essais vers 02h nous en avons trouvé un deuxième qui a bien voulu se déplacer.
Et après 20 minutes de meuleuse et compagnie, vers 03h il a finalement réussi à ouvrir.

Il nous à facturé 600€!! ce que je trouve hallucinant pour une serrure "banale" et bien sur dans ce cas on a pas trop le choix il faut payer ![smile33]

Par **Serrurier77-94**, le **15/11/2012** à **20:00**

Bonsoir, il aurait pu ouvrir votre serrure sans la détruire, à l'aide d'une radiographie et sans rien cassé. Malheureusement la nuit les règles ne sont plus pareils, chacun facture comme il envie ce qui entraine le plus souvent une ouverture par destruction. Je le répète encore, plus de 90% des portes claquées s'ouvrent sans aucune destruction et même avec les clés insérées dans la serrure coté intérieur. Si la radiographie ne passait pas d'autres techniques permettent d'ouvrir la porte sans casser la serrure. Toutes nos vidéos de portes claquées ont été tournés lors d'intervention chez des clients qui avaient leur portes claquées et bien souvent avec leur clés à l'intérieur. Nous avons deux tarif: soit 85€, soit le tarif le plus élevé est avec déplacement inclus de 110€ en fonction de votre département, ou de la tranche horaire (Nuit). Beaucoup d'autre serruriers pratiquent des tarifs similaires aux notre. Mais encore une fois aux heures proche de la nuit ou le Week-end, si vous avez un smartphone prenez plus de temps pour trouver un serrurier qui garantie ses prix et son intervention. Bye xxxxxx.com

Par **jacque2857**, le **17/11/2012** à **08:24**

Le 13 novembre à 18h30, je ferme la porte de mon logement et m'aperçois que j'ai fermé les clés à l'intérieur. Impossible d'ouvrir ma porte, celle-ci n'a pas de loquet extérieur. J'ai appelé un serrurier (xxxxxx) en urgence du bureau de tabac.

Il arrive à 19h15 et m'a fait signé un devis de 256,80 € TTC pour 1 déplacement (90€) et une ouverture de porte (150€) + TVA à 7% (me demandant de noter vol ou perte de mes clés). Il a carrément cassé la serrure alors qu'il savait que je n'avais pas fermé à clé, après renseignements, il avait d'autres possibilités que de tout casser. Une fois la porte ouverte à 19h23 il m'a fait signé la facture correspondante au devis que je lui ai réglé par CB. Total de la facture 950,10€

Il est entré chez moi et m'a fait signé un 2ème devis à 19h30 de 738,30 € TTC comprenant 1 main d'oeuvre 120€ , 1 serrure IFAM+5 clés+une carte IFAM 480€ , 1 pangonium? (je suppose que c'est la plaque de métal posée à l'extérieur de la porte) 90€ et une TVA à 7%. Il installe et me fait signer la facture à 20h15, en me garantissant que mon assurance habitation prenait en charge avec, suivant mon contrat une franchise allant de 90 à 150 €, et me précise de ne pas m'inquiéter, je serais débitée dans un mois une fois que l'assurance m'aura remboursé et je lui ai à nouveau fait une CB de 738,30€. Total facture 950,10€.

Le lendemain, mon compte était débité. j'apprend aujourd'hui que mon assurance ne prend pas en charge, quels sont mes recours contre cette entreprise située xxxxxx à St-Etienne, puis-je faire opposition à une des CB. ? dois-je porter plainte ? Merci pour vos réponses.

Par **Serrurier77-94**, le **17/11/2012** à **11:56**

Bonjour, Essayez d'appeler votre banque mais avec le système de la monétique cela m'étonnerai que l'opposition à votre CB soit encore possible, de plus vous avez effectué un paiement de votre pleins gré... Il est clair qu'il n'aurai pas du vous ouvrir votre porte de cette façon, de plus il savait qu'elle n'était pas verrouillée, une méthode non destructive aurait suffit... Je rappel qu'en plus de la radio d'autres méthodes permettent d'ouvrir une porte claquée. Si vous voyez que le serrurier ne se prend pas la tête à essayer d'autres méthodes, c'est que l'arnaque technique commence (du style : sur votre modèle c'est impossible car dans votre serrure il y a une goupille qui empêche la radio(graphie) de passer , ou si vous avez les clés à l'intérieure de la serrure il n'est plus possible de faire quoi que ce soit car bla bla bla...) Bien sur que dans ces deux cas il est possible d'ouvrir sans rien casser. Les assurances sont de moins en moins dupes et connaissent les arnaques de plus en plus. Un jour, elles ne couvriront plus ce genre d'abus, de plus en plus d'experts sont mandatés pour vérifier la véracité des ouvertures. Bon courage à vous. Rappelez-vous qu'une porte claquée reste une porte claquée. Si vous trouvez un bon serrurier, qui pratique des tarifs correctes, faite circuler l'info dans vos immeubles, chez votre gardien, à vos voisin, à votre syndic de co-propriété. Le but est d'avoir un numéro fiable. Et malgré tout, il reste beaucoup de serruriers correctes. Bon courage.

Par **bastillesebat**, le **18/11/2012 à 08:16**

bonjour Je lance un appel a tous ceux qauï sesont fait avoir par la societe xxxxxx (siege social) a creteil .moi pour unr porte claquee 1017 paye cash

avec changement de serrure.je compte porter plainte
Jacque2857 je t ai repondu .

Par **VOLAGE**, le **11/12/2012 à 06:58**

Avis au lyonnais!! Les societés xxxxxx et xxxxxx par leurs dirigeants mari et femme ont interdiction de gerer a compter du 20 novembre 2012 suite a une décision judiciaire,si vous vous etes fait escroquer par ces entreprises raprochez vous des tribunaux de lyon pour vous portez partie civil.

Par **mumu42**, le **11/12/2012 à 22:08**

[fluo]bonjour[/fluo] Moi j'ai eu à faire à xxxxxx, 900 € pour une porte claquée, et la police n'a pas voulu prendre ma plainte.Bien entendu mon assurance ne m'a pas prise en charge, j'ai également essayé avec ma banque, puisque qu'avec la carte bancaire ça marche (soi-disant), il n'en est rien. J'ai également écrit à la DGRCF, sans réponse à ce jour. Mon affaire date du 13 novembre. Que reste-il comme solution ?
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **Serrurier77-94**, le **12/12/2012 à 10:02**

Bonjour, malheureusement pour vous "mumu42", à part leur faire une mauvaise réputation, vos chance d'obtenir réparation sont très maigres. En ce qui concerne la DGCRF, cela prend du temps, n'hésitez pas à les relancer. Il faut être patient. Comme dit précédemment une porte claquée s'ouvre à plus de 90% avec une radio et le tarif moyen est de 80 jusqu' à 150€ le Week-end. A titre indicatif, beaucoup d'entre vous qui ne sont ou ne sont pas sur notre secteur "Ile de France" nous ont contacté lorsqu'elles étaient devant leur porte claquée, et environ 40%, sur nos conseils par téléphone ont réussi à ouvrir leur porte (hommes et femmes confondus). Il n'y a donc pas de formule magique spécial serrurier, puisque grand nombre d'entre-vous y arrivent avec de la persévérance. Par conséquent il n'y a aucune justification de la part des serruriers à pratiquer des tarifs exorbitants avoisinants les mille euros. Bon courage .

Par **chaber**, le **12/12/2012 à 10:46**

Mumu 42

Bonjour

Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre (relire la charte du forum)

Par **jacque2857**, le **13/12/2012 à 23:18**

Désolée si vous ne m'avez pas trouver polie, je m'en excuse, mais j'avoue que la colère à pris le dessus. Une nouvelle fois merci pour votre réponse et toutes mes excuses.Mumu42

Par **Wilouss**, le **19/12/2012 à 21:03**

Bonjour,

Ce matin, en rentrant de faire mes courses, j'ai malencontreusement enfermé mon trousseau de clés dans mon garage (clé du garage incluse, puisqu'il y a juste un loquet à pousser pour que la porte soit verrouillée.)

En panique, je sonne chez un voisin qui me tend obligeamment l'annuaire où figure SOUS LE NOM DE MA COMMUNE, un numéro de serrurier xxxxxx. je téléphone et la dame au bout du fil m'annonce qu'un technicien sera là dans mon d'une demi heure.

Le technicien débarque et m'annonce, sans même regarder la porte de mon garage que je vais devoir payer 96,30 de frais de déplacement, 120 euros de dépannage et 240 euros pour remplacer le barrillet du garage !!!

Je refuse de payer une telle somme et renonce à me faire dépanner à un tarif aussi exorbitant. il me réclame alors les frais de déplacement uniquement. je refuse, re-téléphone à

la société (en fait basée à plus de 30 km de mon domicile !!!!), qui me menace, bref...je fini par payer les 96 euros (sous le regard horrifié de mes voisins, ameuté par l'engueulade, et qui me soutiennent vigoureusement !).

Je contact aussitôt le service juridique de mon assurance habitation qui m'indique que je n'avais à payer dans la mesure ou je n'ai pas été informée préalablement des tarifs.

Je retéléphone à la société qui me rétorque qu'en dessous de 150 euros ils ne sont pas sensés faire un devis préalable.

Re-coup de file au service juridique qui me confirme qu'ils ont quand même un devoir d'information selon le code de consommation.

Bref, je suis en train de préparer une lettre de réclamation avec accusé de réception, et, si pas de nouvelle dans 8 jours, juge de proximité.

Je trouve absolument minables les pratiques de cette société (xxxxxxx pour la pub) : sur la facture des frais de déplacement, ils exigeaient que je signe une case comme quoi je reconnaissais qu'ils ne travaillent que sur des "urgences", que par conséquent ils appliquent ce tarif plus cher qu'un artisan de quartier...alors même que dans l'annuaire ils figurent dans ma petite commune, ce qui est totalement faux !!!! JE N AI PAS SIGNE CETTE CASE, heureusement, le technicien ne s'en est pas rendu compte....ça me laisse un porte de sortie supplémentaire !

Par **Wilouss**, le **19/12/2012 à 21:06**

A titre indicatif, je rajoute qu'un voisin m a finalement dépannée avec un simple pied de biche, sans endommager la porte de mon garage ni la serrure...comme quoi les travaux prescrits étaient parfaitement inutiles en réalité !!!

Par **VOLAGE**, le **01/01/2013 à 14:42**

Madame cette société se vante dans ses publicités de la gratuité des devis.
Par conséquent, vous avez refusé leurs tarifs vous ne leur devez rien.

Par **Wilouss**, le **01/01/2013 à 18:05**

Merci pour votre réponse, c'est en effet ce que m'a confirmé la Direction Départementale de Protection des Populations (antenne locale de la DGCCRF) quand je les ai contactés suite à ma mésaventure. Ils vont diligenter une enquête, je leur ai envoyé tous les documents nécessaires. J'espère qu'ils mettront fin aux pratiques de ces voyous, mais ils m'ont avertie qu'ils les connaissent bien et qu'il faudrait sans doute que je me constitue partie civile pour les mener au pénal. J'attends maintenant les résultats de l'enquête (apparemment ce peut être très long) et à défaut, de la lettre avec AR que j'ai envoyé au serrurier avec les textes de loi qu'il a enfreint...

Il avait l'air tellement sûr de son fait au téléphone, je soupçonne qu'il a bien préparé son jeu et qu'il est coutumier de ce genre de situation. Mais je ne lâcherai pas le morceau !

Par **Serrurier77-94**, le **21/01/2013 à 11:13**

Bonjour, je vous invite à partager vos mésaventures sur ce Forum, car je reçois pleins de message privé du coup mes conseils sont peut être ignorés par beaucoup d'entre vous. Surtout que les mêmes noms de sociétés qui abusent reviennent bien souvent. Je répondrais toujours au message privé, mais le but de ce forum est de partager... Petit conseil du jour, les prix trop bas en dessous de 50€ (comprenant l'ouverture+le déplacement) ça n'existe pas, et se transforment facilement grâce à des mauvais arguments techniques, des mauvaises manipulation d'outils d'ouvertures, et de la mauvaise volonté en facture avoisinant les 1000€... Nous avons deux tarifs d'interventions (ouverture+ déplacement) 90/130€ que nous garantissons. Si pour certains le deuxième vous semble élevé, c'est le tarif que nous pratiquons le soir et le Week-end. Notre tarif est clairement annoncé et garanti. Beaucoup de serruriers pratiquent à peu près les mêmes tarifs. Les mauvais vous annonceront des prix trop attractifs, apparaitront en premier sur tout les moteurs de recherches (ce qui coute très très cher en publicité) et qui au final se rattraperont sur votre factures... A bientôt, Didier de xxxxxx.com.

Par **tiotio**, le **18/03/2013 à 16:58**

Bonjour à tous,

Je suis serrurier de metier et je suis confronter tout les jours à ce que vous avez vecu !

IL faut s'avoir plusieurs choses quand vous faites appel a un serrurier :

1- Prenez votre temps et consulter les annuaires telephonique via internet ou botin telephonique pour prendre le temps de le consulter calmement et sans precipitation !

2-PRENEZ UN SERRURIER PROCHE DE CHEZ VOUS !

3-Demandez lui c'est tarifs pour une ouverture de porte (a savoir que le prix peut etre variable selon la marque de la serrure).

4-Donner lui un maximum d'information et de detail concernat votre porte et votre serrure tel que la marque du dispositif si vous ne l'avez pas sonner chez votre voisin (si c'est un immeuble car generalement votre voisin à le meme dispositif que vous!?) .

5- Le coup de la porte claquée[smile4] ne vous faite pas avoir !!!

En règle generale, un bon serrurier et équiper pour ce type d'ouverture qui peu prendre entre 3 et 15 min (suivant la porte).

La plus part des serrurier "honete" ouvre votre porte sans a avoir à changer le cylindre (on appelle cette operation le crochettage du pene, le pene etant la partie qui maintient votre porte fermée mais non-verouillée.

6-Si il vous propose directement (pour une porte claquée) de vous changer le cylindre(ce qui a un cout) sans qu'il est deja essayer de l'ouvrir par crochettage vous dite non !!!!

7-Il ce peut que dans certain cas que l'on soit obligé de le percer et de le remplacé car la serrure n'est pas crochetable(cela peut arriver mais c'est tres rare).

8- Le devis :

Un devis est obligatoire à partir de 153,00€ sauf cas d'urgence de votre part.

Un devis est un document officiel et valable aux yeux de la loi si il est rempli correctement (dates, heure pièces, montant, etc !!! il doit être lisible et un double doit vous être attribué impérativement !

Une fois celui-ci signé vous ne pouvez plus faire marche arrière et vous êtes tenu de le respecter comme le serrurier et tenu de faire le travail demandé !

Le paiement se fait généralement à la fin des travaux donc si le serrurier n'a pas la pièce qui faut ou qu'il doit repasser le lendemain, vous le payez une fois que tout est terminé, pas avant ! (voir condition du devis).

9- Rien ne vous empêche de refuser un devis mais vous devrez payer les frais de déplacement !?

10- Pour une porte claqué le coût de cette intervention varie généralement entre 110 € et 140 ou 150 € en journée et majoration double la nuit !

11- Lors de votre appel demander si le déplacement et prix en compte dans ce tarif !

12- ATTENTION ATTENTION !!!!

SI IL VOUS DIT QUE VOTRE ASSURANCE PREND EN CHARGE SANS PROBLÈME CE TYPE DE DÉPANNAGES C'EST FAUX !!!

A vous de voir ce que vous avez souscrit comme clauses dans votre contrat !!! Généralement cela peut être accepté par votre assurance mais il y a une franchise ?!

13- ATTENTION ATTENTION !!!!

Si un serrurier vous dit que l'on peut faire passer cela comme un cambriolage, NE JAMAIS FAIRE CEÇI, car c'est une escroquerie à l'assurance et c'est pénalement condamnable !

Le serrurier peut risquer gros et vous même vous rendez complice d'une escroquerie aux assurances !!!

Donc si il y a tentative de cambriolage appeler directement la Gendarmerie Nationale ou la Police pour qu'il vienne constater les faits !!! Le serrurier doit stopper immédiatement son intervention en attendant les autorités compétentes pour ce type d'effraction !!!

J'espère vous avoir bien renseigné et n'oubliez pas vos clés !

Gregory B

Par **Serrurier77-94**, le **28/04/2013 à 15:47**

Bonjour, tout à fait d'accord avec les précieux conseils cités ci-dessus à une variante près. En région parisienne, les commissariats sont tellement débordés qu'ils ne se déplacent pratiquement jamais pour les simples tentatives de cambriolages. Lorsque nous intervenons la plupart du temps pour les tentatives de cambriolages, la Police a déjà été appelée, et demande à la personne par téléphone d'appeler un serrurier. Il est vraiment très rare qu'ils se déplacent, car il n'y a pas eu de vol. Forcément ils traitent les priorités et une tentative n'est pas une priorité. C'est la raison pour laquelle les serruriers très scrupuleux ont encore de beaux jours devant eux. En acceptant une fraude à l'assurance vous vous rendez complice, et en cas de déplacement d'expert, vous risquerez de tout perdre. À savoir que les assurances mandatent

de plus en plus d'expert devant le nombre grandissant de fraudes liés au services de dépannage d'urgence (serrurier, plombier, électricien).

Par **philippe7575**, le **05/06/2013** à **20:32**

Bonjour à tous,

Je suis en litige avec xxxxxxxx, ou xxxxxxxx ou xxxxxxx ce sont les mêmes, ils ont différents noms commerciaux et pleins d'adresses dans Paris (porte avec boîtes aux lettres)

Je suis en plein dans le sujet depuis vendredi :
Rappel des faits :

Serrure bloquée, impossible d'ouvrir, j'appelle donc xxxxxx. Il a fallu qu'il explose la serrure à coup de burin et scie, bâti de la porte esquiné. Il me dit ensuite que cela me coûtera moins cher de remplacer la porte que la serrure. Je me suis fait avoir comme un gros pigeon : devis+facture+chèque de 3 500€ signé et il est parti avec en me disant lundi quelqu'un passe prendre les mesures sauf qu'aussitôt après son départ j'appelle mon assurance qui me dit nous n'allons pas couvrir ses frais ça sent l'arnaque... donc tout de suite j'ai fait une lettre en recommandé pour faire valloir mon droit de rétractation de 7 jours qui annule les travaux(L121-25), ainsi il devait me restituer le chèque, et bien entendu j'aurai payé la facture de 220 € du vendredi pour l'ouverture de porte + frais déplacement.

Trop facile me disent ils, ça va pas se passer comme ça blabla on est protégé nous aussi par la loi blabla il me sort tout un tas d'arguments plus ou moins foireux et me dis que cela me coûtera plus cher en procédures que la porte à 3 500, qu'il ne fera pas accusé de réception de ma lettre, bref intimidation...Je vous passe encore les détails. J'ai saisi aussitôt le DGCCRF, documents à l'appui, le chèque n'est pas encore encaissé mais ça ne va pas tarder je pense, en tout cas je continue dans mes démarches, je vais alerter UFC que Choisir, le service juridique de mon assurance m'a certifié que j'étais dans mes pleins droits et que j'avais réagis à temps, voilà où j'en suis à l'heure d'aujourd'hui, ça va être la galère mais faut pas lâcher le morceau, je suis plutôt confiant, au pire ce sera juge de proximité mais alors si il encaisse le chèque je vous dis pas les frais de dédommagements et intérêts ! Il a plutôt pas intérêt ! Je reste positif, c'est super chaud j'ai la tête comme un ballon qui va explosé, je tiens un carnet de route où je note tout : textes de lois, faits du jour, à quelle heure...je conseille de faire ça car c'est hyper xxxxxxxx de re-répliquer tout à chaque fois et on perd la boule. je ne sais pas quoi faire de plus pour le moment on m'a dit d'attendre de voir si il encaisse le chèque pour porter plainte et pour saisir le juge. Vendredi je vois le DDPP. En tout cas quand tout ça sera fini, je ferai part de mon expérience qui me servira à aider les gens, et à conseiller

Par **Ka92**, le **08/06/2013** à **09:56**

Bonjour,

Quelqu'un aurait il déjà eu affaire à la société xxxxxx, et dont la gérante est Madame xxxxxx ?
Si non : n'y faites jamais appel.
Si oui : envoyez moi un message svp.

Je souhaiterais également savoir si tout serrurier avant ouverture de porte peut connaître le type de serrure à laquelle il a affaire et son prix.

Je suis aussi preneuse des expériences de personnes ayant obtenu gain de cause auprès du juge de proximité. Merci !

Voilà ce qui s'est passé :

Un dépannage d'urgence m'a été facturé à un prix exorbitant : 2412 euros.

J'ai fait appel ce 1er mai 2013 en fin de journée à un serrurier d'urgence, la Société xxxxxx, située xxxxxx Paris 10ème.

Il s'agissait d'une ouverture de porte. Ma porte était claquée mais non verrouillée.

2 serruriers arrivent à 20 heures. L'un m'informe oralement des tarifs (650 euros), en se gardant bien de me citer des prix TTC et incluant la majoration jour férié (ce que j'ai découvert après)

Le serrurier a tenté d'ouvrir avec une radio. Il me dit qu'il n'y arrive pas et qu'il va falloir percer la serrure. Je lui demande le prix. Il me dit 1100 euros . Je suis atterrée mais ne voit pas d'autres choix. Je lui donne le ok. Une fois la serrure percée et donc inutilisable. Il me dit »ah ben non ca va être plus cher ; votre serrure Muel on n'en fait plus. Ca va coûter 1300 euros. « Il n'avait pas inclus le tarif de dépannage précédent et le tout se montait à plus de 1900 euros. Je conteste. Il baisse à 1700 euros. Je signe le devis. Il part chercher la serrure. Puis il revient 20 minutes après et me dit : « Mon chef ne veut pas ; il perd de l'argent. C'est 2300 euros. TTC cela faisait 2412 euros. » J'appelle le chef qui m'explique que ce genre de serrure est très cher. Voyant que je réfute calmement sa manière de faire et lui demande de retourner à des prix raisonnables il me hurle dessus.

Il est très tard le soir. Je n'ai pas de moyen d'ouvrir/fermer ma porte. Je signe donc ce 2eme devis.

Au final

- Le serrurier m'a repris le 1er devis sans que je m'en rende compte.

J'ai signé un devis « reçu avant travaux » sans faire attention car j'étais épuisée. Bien entendu ce devis exorbitant n'a été fait qu'à mi chemin des travaux.

- xxxxxx n'a pas répondu à mes courriers recommandés. Mon assurance m'informant que leur facture n'est pas conforme, je leur ai notamment adressé un autre courrier recommandé en date du 21/5/13 pour leur demander une facture correcte. Ce courrier est aussi resté sans réponse.

- J'ai contacté la DDPP et suis en attente de réponse.

Bref, quelqu'un a-t-il déjà eu affaire à cette société ? merci

Par **Mataoss**, le **02/07/2013 à 13:22**

L'histoire...

Hier je sors de chez moi, je claque la porte, le double de mes clés reste dans la porte côté intérieur. Une fois la porte claquée, je m'aperçois de la folie que je viens de faire (ma porte n'a qu'une poignée à l'intérieur, pas à l'extérieur).

Un numéro d'urgence serrurerie figure sur ma porte, j'appelle un technicien arrive dans les 10 minutes, il constate, sors une radio et essaye d'ouvrir la porte en couissant sa radio, après 3

min de tentative, je lui demande pourquoi ça ouvre pas, il m'explique que par moment lorsque la clé est présente de l'autre côté, la technique de la radio ne fonctionne pas.

Il déboîte ma serrure, introduit un tourne visse et met des petits coups de marteau pour sortir la clé de l'autre coté, chose qu'il parvient finalement à faire.

Une fois à l'intérieur, il m'explique ses tarifs et me montre sa feuille de devis où est écrit le nom de l'entreprise : xxxxxx.

Tarifs : Deplacement 40€

Main d'oeuvre 82€

Ouverture de porte si remplacement de serrure 150€

Changement de Poignet 188€

TVA 32,20 €

Voila ce que le mec m'a fais payé, j'ai d'abord refusé, puis il m'a expliqué en détail que ma banque me remboursais au minimum 350 euros, car l'option "pertes de clé" que je ferais passer à ma banque, est valable une fois par an.

Il m'a donc écrit sur la facture pertes de clé, et m'a dis de prendre rdv avec mon conseiller qui devra me rembourser 350 euros minimum car j'ai le droit à une pertes de clés par an. J'ai contacté mon agence immobilière qui m'a dis que c'était une escroquerie.

Je vais contacter ma banque..

Si y a des idées ou conseils je suis preneur, le gars m'a fais payé 492,20 euros, étant étudiant je touche 300 euros par mois..

Par **minus273**, le **18/03/2014** à **14:51**

bonjour

meme mesaventure avec xxxxxx domicilié en seine et marne (TORCY)et intervenant à Paris.

oubli des clés

porte claquée

impossibilité selon les techniciens d ouvrir la porte

changement de serrure

devis remplit signé après avec mention "présenté avant execution des travaux"

950 Euros facturés

quelqu'un aurait d'autres temoignages concernant cette entreprise ?

Par **btorco**, le **18/03/2014** à **15:59**

Bonjour minus273,

J'ai eu le même problème que toi avec xxxxxx. Je vais porter plainte.

Par **Sophia2014**, le **25/05/2014** à **19:39**

Bonjour à tous,
je me permet d'intervenir à vos propos.

Décembre 2013, j'ai trouvé sur ma serrure un autocollant avec le téléphone d'un serrurier. Le vendredi suivant, en rentrant du boulot impossible d'ouvrir ma porte. J'ai donc fais appel au serrurier du coin, 450€, la serrure était pleinement de papier...

Je suis personnellement convaincue qu'il s'agit du professionnel qui a posé l'étiquette, mais faute de preuve je n'ai pas déposé plainte. J'aurai du le faire ?

En tout cas, je suis profondément dégoûtée par ce genre de "manipulation". Depuis cet incident, j'ai crée un site Internet (mon métier) permettant de partager son avis sur les professionnels. Le site est découpé en ville où chacun peut laisser son commentaire sur les serruriers de sa ville. J'espère avec ce site, aidez les personnes en état d'urgence et d'éviter de prendre LA mauvaise décision.

Bien à vous,
Sophia

Par **moisse**, le **25/05/2014** à **19:56**

Bonsoir,

[citation] Depuis cet incident, j'ai crée un site Internet (mon métier) permettant de partager son avis sur les professionnels. Le site est découpé en ville où chacun peut laisser son commentaire sur les serruriers de sa ville. [/citation]

Attention à moderer les messages avant de les éditer.

[citation]J'espère avec ce site, aidez les personnes en état d'urgence et d'éviter de prendre LA mauvaise décision.

[/citation]

La mauvaise décision c'est vous qui risquez d'en subir les conséquences si vous ne vérifiez pas soigneusement les messages.

Imaginez un serrurier adressant un avis sous un nom bidon à l'encontre d'un concurrent.

Par **BenCoulo**, le **25/07/2014** à **11:39**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**

Pas de chance pour toi, tu es tombé sur un artisan par très honnête. La profession souffre de ces arnaqueurs. Pourtant il y en a qui font bien leur travail et qui sont réglo. J'ai moi même laissé les clefs de mon appartement à l'intérieur alors que la porte s'était claquée.. Quelle panique. j'ai passé 2/3 coups de fils et je suis tombé sur un [xxxxxx](#) très bien, qui m'a expliqué ce qu'il allait faire, qu'il allait me faire un devis gratuit avant intervention, que je pouvais accepter ou refuser. Tout était clair. L'intervention à été très rapide, en moins de 30 minutes. Un conseil: ayez toujours avec vous une liste d'artisans fiables en cas d'urgence, ca peut toujours servir ;-)

Par **FuriousConsumer**, le **31/07/2014** à **00:48**

L'arnaque est présente partout! Y compris à Bruxelles avec xxxxxx (pub sur youtube!)
Dépannés pour les mêmes raisons (porte claquée, clé à l'intérieur), destruction du cylindre, forage de la porte(!) pour y introduire un tournevis actionnant la poignée... Une technique de boucher... Ensuite placement d'un soit-disant super nouveau cylindre (plutôt type brocante à 1euro): le tout pour 705 euros. C'est quelques mois après, lors de la venue d'un autre serrurier que j'ai été informé de l'arnaque. J'ai illico rappelé le premier pour exiger remboursement. Il a cyniquement répondu que je pouvais toujours l'attaquer en justice...

Par **Melaniemwk**, le **05/08/2014** à **18:09**

Bonjour,
je vais répété surement le même genre d'histoire,
Samedi soir en rentrant chez moi je me suis rendu compte que j'avais laissé les clef à l'intérieur, complètement paniqué j'appel un premier serrurier qui m'annonce le prix fixe de 150 euros je refuse car je trouve cela trop chère. J'appel un 2eme serrurier qui m'annonce le prix de 45 euros. J'accepte directement 45 min plus tard 2 serrurier arrive et essaye avec la radio en même pas 30 seconde il me dit que cela va être plus compliqué et que cela va me couté 380 euros, mais que la banque me rembourse 300 euros, après les travaux il m'annonce qu'il a dut changer la serrure et que le cout est de maintenant 680 euro mais que l'assurance va me rembourser. Il me fait signer des papiers d'un air très pressée et étant épuisé et dépassé par l'évènement je le fais. Bête et naïve je le crois sans même pensée que il me demandais de faire une fausse déclaration à l'assurance. Le lendemain en me rendant compte de ma bêtise j'appel mes proches qui me disent que je me suis fait escroquer. J'ai appelé mon assurance habitation, ma banque et les deux me disent qu'il n'y a aucun recours. J'ai posé une main courante a la police et été au tribunal de commerce qui me demande de remplir un dossier. Quel sont les solutions ? Puis-je l'attaquer sur le fait qu'il ne m'ai pas fait de devis? qu'il est voulu faire une fausse déclaration ? Je suis étudiante je gagne 500 euros et pour un début de moi, je peux dire que je me retrouve vraiment au plus bas.
Merci de vos réponses et bon courage à ceux à qui sa arrive... Il faut vraiment que sa cesse !

Par **Lag0**, le **05/08/2014** à **20:28**

[citation]Il faut vraiment que sa cesse ![/citation]

Bonjour,

Malheureusement, tant qu'il y aura une clientèle pour ces professionnels malhonnêtes, peu de chance que cela cesse...

Par **romainvilloise**, le **06/09/2014** à **00:19**

bonsoir, je souhaite signaler encore une arnaque serrurier, ils s'appellent xxxxxx ou xxxxxxxx

ou xxxxxx, j'en ai eu pour 2760 euros alors qu'un vrai serrurier (que j'ai eu au tel après ma mésaventure) m'aurait pris 780 euros ttc!!! je porte plainte et les dénonce à la rePRESSION des fraudes, je ne lâcherais pas même si je ne dois pas récupérer mon argent...cela s'appelle de l'abus de confiance et de l'abus de faiblesse...

Par **toniot**, le **29/09/2014** à **07:13**

je souhaite signaler le serrurier les établissement xxxxxx 75010 paris est intervenu chez moi car j'avais perdu mes il m'as facturé au début 1900€ je lui dis attendez j'appelle mon avocat pour voir si le prix est pas trop cher il me dit attendez monsieur on va négocier et là il me divise par 2 mais c'est pas un professionnel car il prend la meuleuse plutôt que d'essayer la radio de plus quand veut ouvrir une porte il suffit de percer la serrure il n'y a pas besoin de disqueuse si des personnes ont été arnaquées par les établissements je vous propose de nous réunir afin de faire une conciliation amiable avant d'éventuellement avertir la direction de la répression et des fraudes (DGCRF)

Par **toniot**, le **29/09/2014** à **07:18**

appeler votre assurance pour voir s'il peut vous rembourser autrement allez à votre mairie car il existe dans la semaine des permanences juridiques gratuites ils pourront vous renseigner pouvez vous m'envoyer la facture par mail à xxxxxx@orange.fr ou à mon adresse xxxxxx

moi j'ai eu le même souci que vous il me facturait 1900 euros j'ai dit j'appelle mon avocat pour voir si le prix est correct il me dit attendre et baisse le prix à 1100 euros j'étudie après les travaux la facture comme ce n'était pas un professionnel n'as pas fait son travail je lui est soit on recourt à une entente amiable soit je vais voir mon

Par **nanafleur**, le **30/09/2014** à **11:39**

Comme romainvilloise je me suis faite arnaquer par la société xxxxxx ou xxxxxx ou xxxxxx. Ils officient à Paris sous beaucoup de noms mais dès qu'il y a "xxxxxxx" cela signifie que c'est eux. Ils ont acheté des milliers de mots clés pour être bien référencés. Ils nous ont facturé 1410€ un camion dégorgeur à haute pression alors que le coût normal est entre 200 et 300€. Que faire ?????

romainvilloise, Posté le 06/09/2014 à 00:19

1 message(s), Inscription le 06/09/2014

bonsoir, je souhaite signaler encore une arnaque serrurier, ils s'appellent xxxxxx ou xxxxxx ou xxxxxx, j'en ai eu pour 2760 euros alors qu'un vrai serrurier

(que j'ai eu au tel après ma mésaventure) m'aurait pris 780 euros ttc!!! je porte plainte et les dénonce à la repression des fraudes, je ne lâcherais pas même si je ne dois pas récupérer mon argent...cela s'appelle de l'abus de confiance et de l'abus de faiblesse...

Par **Lag0**, le **30/09/2014** à **13:27**

[citation]Ils nous ont facturé 1410€ un camion dégorgeur à haute pression alors que le coût normal est entre 200 et 300€. Que faire ????? [/citation]

Bonjour,

Effectivement, j'ai réglé 290€ la dernière fois que j'ai eu à faire intervenir un de ces engins (avec 2 professionnels qui connaissaient bien leur travail et qui n'ont pas ménagé leur peine). A noter que, chez moi, c'est 290€ à condition que l'intervention ne dépasse pas 1/2 heure. Le temps ensuite est facturé.

Si vous étiez au courant des tarifs, pourquoi avoir accepté cette facture ?

Par **nanafleur**, le **30/09/2014** à **13:46**

Car nous étions dans l'urgence (nous ne pouvions plus utiliser aucun des points d'eau de l'appartement sinon cela causait une fuite dans la cuisine) et que nous pensions que c'était le vrai tarif :(ce n'est qu'après qu'en faisant des recherches que nous nous sommes rendus compte de l'arnaque...

Par **gaga2**, le **09/12/2014** à **19:31**

Bonjour à tous,

J'aimerais vous signaler la société xxxxxx à Lyon qui arnaque à tour de bras ! Une simple porte claquée m'a finalement coûté près de 1000€ car le "professionnel" n'a même pas essayé de l'ouvrir avec une radio, ne m'a pas fait signer un devis avant de percer ma serrure. Il a fini par tout détruire et une fois entré chez moi, je n'avais plus d'autres choix que de signer les devis et factures.

J'espère que ce message servira à signaler ces actes ignobles contre des personnes en détresse...

Par **yoyo93**, le **30/12/2014** à **13:18**

Bonjour,

je souhaite partager un bon contact d'un serrurier qui vaut vraiment la peine. Ce serrurier n'est pas un charlatan, il ne va pas détruire votre serrure sous prétexte de ne pas pouvoir l'ouvrir autrement. Ce qui vous évite un changement de cylindre complet (300-500€). Ses prix sont

fixes et le travail sérieux. Il intervient sur Paris et proche banlieu.

www.xxxxxx ou 06.xxxxxx

Par **Lag0**, le **30/12/2014 à 14:13**

Bonjour yoyo93,

Je retrouve votre message sur plusieurs forums (fora). S'inscrire uniquement pour placer vos coordonnées (car je suppose que ce sont les vôtres et non celles d'un bon contact comme vous dites), c'est tout simplement de la publicité, ce qui est, bien évidemment, interdit sur ce forum...

Par **yoyo93**, le **30/12/2014 à 16:46**

bonjour Lag0,

non hélas je ne suis pas serrurière, ce sont les coordonnées d'une personne que je connais. je trouve que c'est un serrurier tout à fait honnête et qui ne profite pas de l'occasion pour dérober les gens (ce qui est rare dans ce métier). partager un bon filon n'est pas juste faire de la pub, je considère ça plus comme un coup de pouce et vraiment un bon contact à avoir sous la main pour les personnes qui liront ce post. vous le prenez comme vous voulez.

ps : ce n'est pas possible de partager son site web ?

merci

cordialement,

Par **moisse**, le **30/12/2014 à 17:00**

Le soucis est que nous sommes sur un site à vocation juridique, dont le but est de répondre sur ce plan aux questions posées par des personnes qui s'interrogent sur la régularité d'une situation. Pas de jugement moral, des réponses argumentées, des textes cités...

Si chacun commence à y inscrire des petites annonces, en quelques jours ce site serait condamné.

Par **yoyo93**, le **30/12/2014 à 17:12**

oui je comprends bien...mais c'est en tapant "arnaque serrurier" sur google que je suis tombée sur ce forum. Et c'est justement pour faire éviter aux autres le genre d'arnaques citées sur ce forum.

bonne soirée :)

Par **Lag0**, le **30/12/2014 à 18:46**

yoyo93, je vous rappelle qu'il est interdit, de toute façon, de citer des noms sur ce forum, qu'ils soient de personnes ou de sociétés, et ceci, que ce soit pour dénoncer ou faire de la pub. Je passe mon temps à effacer des noms, j'en laisse forcément passer, mais merci de respecter cette interdiction !

Par **Maya42**, le **31/03/2015 à 11:31**

bonjour à tous,

il m'est arrivé une histoire similaire il y a peu de temps et je souhaiterais me mettre en contact avec des personnes ayant rencontré ce problème pour savoir si leurs démarches ont abouti.

Merci beaucoup !

Par **Floriant**, le **19/04/2015 à 16:05**

Bonjour,

Je ne suis pas serrurier mais je tiens avec un ami un site de mise en relation avec des serruriers fiables et compétents sur Paris.

Nous les rencontrons nous-même en face à face afin de mieux juger de leur honnêteté et de leur fiabilité.

Je vous invite à pendre connaissance de notre site.

Je vous remercie.

Par **balashov**, le **09/09/2015 à 11:04**

Bonjour,

J'ai eu ce problème il y a quelques mois et je reviens sur le forum de notre communauté pour informer les prochains qui s'y rendront comme nous et qui connaîtront la même galère que moi..

J'ai perdu mes clés et je m'étais fait arnaquer par un serrurier un samedi à 4h du matin.

En racontant mon expérience à des amis, l'un d'entre eux m'a dit qu'il existait une entreprise de garde de clés sur Paris. C'est pas trop cher et franchement en cas de problème similaire je n'aurai pas encore à raquer ...

Mon ami a pu tester leur service puisqu'il avait eu un problème de clés et ils ont été très réactif

c'est pour ça que moi aussi j'ai voulu faire comme lui. Franchement je suis content donc je voulais vous aider aussi pour ceux qui auront la même galère.

Voilà si ça peut en aider certains d'entre vous ==> eviteleserrurier.com

Par **Mag92**, le **09/10/2015 à 21:08**

Bonjour à tous,

je ne me serai jamais douté que de tels escrocs puissent exister jusqu'à hier, où un serrurier à, sans pitié, voulu vider l'intégralité de mon compte bancaire...

Ma porte s'ouvre et se ferme avec la clef, je n'ai aucune poignée sur ma porte. En voulant sortir de chez moi, la clef s'est cassée dans la serrure. Prise de panique, j'appelle " SOS serrurier " (entreprise LDT) le numéro étant affiché dans le hall de mon immeuble. Celui ci arrive 1/2 heure plus tard chez moi, et me fait un devis. Une fois le devis terminé, je vois un total de 3326.85€ pour une pauvre clef coincé dans une serrure. Il me dit qu'il s'agit bien du prix car il faut faire des modification sur ma porte étant donné qu'elle est ancienne. Naïve que je suis, je lui donne ma carte bancaire, puisque selon lui, si je fais passer cela comme un acte de vandalisme, l'assurance me remboursera. HEUREUSEMENT, ma carte a un plafond, et il ne parvient pas à retirer cette somme de ma carte. Il me demande donc d'appeler mes parents pour qu'ils puissent leur faire directement un virement, parce qu'ils n'acceptent pas les chèques. Perplexe, j'appelle mon propriétaire qui me dit qu'il ne fallait surtout pas appeler ce numéro et qu'il s'agissait d'escrocs. C'est après une bonne heure passée avec eux, que je leur ai dit de rentrer chez eux, après avoir subit leurs remarques déplacées du genre " je suis pas votre assistante sociale " lorsque je leur ai dit que je n'avais pas l'argent sur ma carte, et après avoir subit leurs avances. Absolument aucun respect pour les gens chez qui ils interviennent, ni aucune pitié. J'ai quand même dû payer leur déplacement : 107,80€...

En espérant éviter à ces ordures d'arnaquer d'autres personnes comme moi.

PS : fin de l'histoire : j'ai réussi à retirer le bout de clef qui était coincé dans ma serrure.....

Par **Skyward78**, le **13/06/2016 à 12:24**

Petite expérience personnelle qui j'espère pourra en aider certains.

On a avec mon chéri claqué la porte avec les clés de l'autre côté, on avait un double mais l'autre clé empêchait l'ouverture. Une de nos voisines a voulu nous aider (mal lui en a pris) et elle a appelé SOS serrurerie. Le type arrive avec un collègue, essaie 3 secondes d'ouvrir la porte avec une radio puis annonce qu'il faudra tout casser et payer 900 euros (samedi après midi).

Je lui dis que c'est hors de question, il me dit ok mais paie moi les frais de déplacement de 180 euros pour que je m'en aille.

J'ai dit non une fois de plus, il me menace et m'insulte.

Alors je lui dit "on va appeler la police voir ce qu'ils en pensent". Le type me dit "n'importe quoi on les a déjà appelé", j'ai dit "oui c'est ça". J'ai appelé les flics qui m'ont dit de surtout rien payer. Le type commence à devenir violent alors les flics au téléphone disent qu'ils enverront

une voiture.

Le mec a fui, j'ai sauvé 900 euros. Je suis rentré chez mes parents et on attend lundi pour contacter un professionnel certifié par l'assurance.

N'hésitez pas à leur tenir tête et à appeler la police. Ce qu'ils font est illégal et vous avez la loi de votre côté! Les policiers que j'ai appelé sont d'ailleurs partis tendre un piège aux arnaqueurs après leur départ.

EDIT: Le serrurier envoyé par l'assurance nous a ouvert la porte en 10 secondes avec une radio. On n'a rien payé, tout est pris en charge par l'assurance. Donc les types de samedi étaient vraiment des salauds innommables.

Par **joss38**, le **13/06/2016** à **14:06**

bonjour. je tiens quand même à dire que tous les artisans ne sont pas malhonnêtes, j'ai appelé en urgence électricien et plombier par l'intermédiaire d'une entreprise de dépannage 24 h/24 dans l'Isère, ils m'ont juste dit au téléphone que ce serait 80€ de déplacement et dépannage. 5mn après, ils étaient là et j'ai été très satisfaite de leur travail

Par **jack24**, le **04/07/2016** à **09:17**

Bonjour, il m'est arrivé la même chose.

Quelle solution avez-vous trouvée pour résoudre le pb ? Mon serrurier fait le mort, impossible de le retrouver et il ne répond plus au téléphone. Ce n'est pas normal, les serruriers devraient être traçables et ne pas pouvoir s'envoler dans la nature.

Résultat : 650 euros pour ouvrir une porte, et il m'a fait croire que je me ferais rembourser par mon assurance.

Merci

Par **ness17**, le **04/07/2016** à **09:49**

bonjour "jack24". Il ne faut surtout pas appeler les numéros de serruriers laissés dans nos boîtes aux lettres ni les numéros disponibles sur google lorsque que l'on recherche un serrurier. Si tu veux un moyen beaucoup plus tranquille, j'ai entendu parler du site www.serruriers-de-france.com, c'est un site où tu tapes ton code postal et le site te trouve le serrurier le plus proche; et l'avantage avec ce site c'est que tu es sûr que le serrurier référencé dessus est un professionnel sélectionné par le site et donc plus d'arnaques !!

Voilà voilà..

Par **anna123**, le **18/08/2017 à 16:45**

Bonjour,

Je ne suis pas serrurier mais je tiens avec un ami un site de mise en relation avec des serruriers fiables et compétents sur Nice.

Nous les rencontrons nous-même en face à face afin de mieux juger de leur honnêteté et de leur fiabilité.

Je vous invite à pendre connaissance de notre site.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Je vous remercie.

Par **Serrurier Le Havre**, le **11/08/2018 à 10:55**

Toujours réclamer un devis pour des travaux excédant 150 c'est la loi. Savoir qu'après la signature du devis vous avez 7 jours pour vous rétracter.

Vous pouvez contacter le service juridique de votre assurance en cas de litige.

Par **stefanepaul**, le **07/05/2019 à 18:41**

c'est un véritable malheur ! et c'est monnaie courant, je suis vraiment désolé pour cette situation, dans ce cas-ci, il fallait plutôt garder son sang froid, parce que toute affaire qu'on conclue dans la précipitation entraîne toujours des problèmes, il ne faut jamais signer un contrat, une affaire dans laquelle vous n'avez pas le cœur net, les sentiments sont souvent des signaux qui nous donnent des indices. Cet acte du serrurier, démontre sans l'ombre d'aucun doute, qu'il avait planifié ce plan et que ce n'était pas sa première fois. Pour l'instant il faut rassembler tout document ou preuve pouvant attester qu'il y a eu abus, et d'entamer une procédure de réclamation. Prochainement si à l'avenir vous avez une telle situation, veuillez contacter cette [compagnie](#) qui fait du super boulot. Concernant votre carte il faut le signaler à votre banque, parce qu'avec les coordonnées de la carte, il est possible de faire des achats avec.

Je suis vraiment désolé pour cette situation. J'espère que cette réponse vous aura aidé.